NEWS 2

Couvent des Récollets de Ciboure: patrimoine maritime basque

Publié par Alain Etcheburu

Le couvent, le cloître et la chapelle des Récollets entre Ciboure et Saint-Jean-de-Luz

Inscrit à l'inventaire supplémentaires des Monuments Historiques, le projet restauration de l'ancien Couvent des Récollets de Ciboure est d'un grand intérêt patrimonial et historique. Situés sur une presqu'île, le couvent des Récollets et les autres bâtiments afférents sont très liés à la pêche et au patrimoine maritime.

C'est pourquoi dès 2012, le Syndicat intercommunal de la Baie de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure, propriétaire des lieux, a engagé une réflexion sur l'évolution des bâtiments des Récollets, dont l'objectif est de leur attribuer une destination culturelle, en lien avec cette thématique. Le programme porte sur la création d'un auditorium dans l'ancienne chapelle et d'un pôle culturel, la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans l'aile Ouest, la création d'un bâtiment contemporain en charpente de bois pour l'accueil des visiteurs, ainsi que la restauration de la galerie du cloître.

Histoire

Le Couvent des Récollets

Edifié à partir de 1613, sur une île entre Saint-Jean-de-Luz et Ciboure afin de ramener la paix entre les deux paroisses rivales le couvent des Récollets a été agrandi au XVIIe et XVIIIe siècles. Cet ensemble qui accueillait régulièrement les évêques de Bayonne, hébergea et reçut des hôtes prestigieux, comme le cardinal de Mazarin, Louis XIV, sa mère et sa jeune épouse en 1659. A partir de la Révolution l'édifice a été utilisé à des fins militaires, administratives et industrielles. Réquisitionné en 1791, le couvent a été pillé, puis utilisé comme caserne, dépôt de fourrage et prison. A partir de 1825 les utilisateurs des lieux, particuliers et industriels (usine de salaison) ont passablement défiguré les bâtiments.

La presqu’île des Récollets et la pêche

De par sa situation de presqu’île, le couvent des Récollets et les autres bâtiments afférents sont très liés à la pêche et au patrimoine maritime. Les bâtiments sont fortement imbriqués avec les infrastructures de l’activité de pêche du fait de leur situation géographique (quai de déchargement, criée, glacière…). C’est pourquoi, dès 2012, le Syndicat de la Baie en collaboration avec la commune de Ciboure a engagé une réflexion sur l’évolution des bâtiments des Récollets, avec pour objectif, de leur attribuer une destination culturelle, en lien avec cette thématique.

Descriptif

L’édifice

La presqu’île des Récollets est située sur la commune de Ciboure et dispose d’un patrimoine bâti constitué de différents corps de bâtiments qui s’articulent autour du cloître. L’intégrité remarquable de certaines parties peut être soulignée :

- cour du cloître avec sa citerne et son système de récupération des eaux pluviales (protégée dès 1925),
- ancien porche d’entrée du couvent et son vestibule, - ancienne bibliothèque avec son décor peint d’architecture,
- ancienne salle d’étude aux décors encore inconnus, dont les récents sondages ont révélé un programme iconographique et des inscriptions d’une qualité exceptionnelle.

Les bâtiments conservés sont sensiblement dans leurs dispositions d’origine et constituent un témoin exceptionnel de l’architecture conventuelle de la première moitié du XVIIe siècle.

Etat actuel

L’édifice est dans un état de vétusté avancé, plus particulièrement l’église et le cloître. Les bâtiments nécessitent aujourd’hui d’importants travaux de restauration. Le maintien d’une activité réduite dans l’aile ouest du cloître a néanmoins permis de maintenir une présence sur le site, limitant ainsi les risques de squat et de dégradations volontaires. Les services techniques de la Commune de Ciboure assurent des petits travaux d’entretien pour éviter la ruine du monument, dans l’attente de la réhabilitation du site.

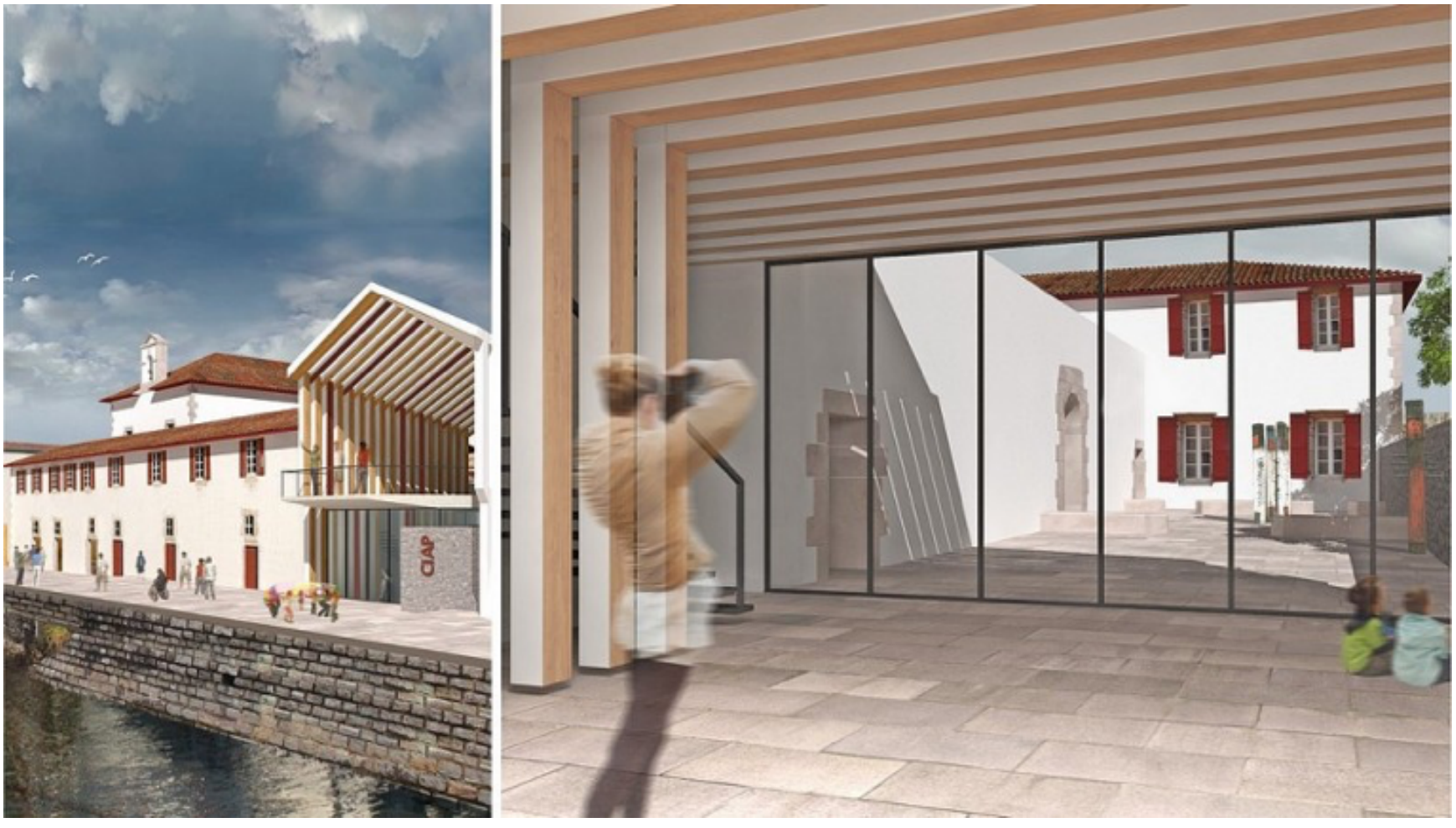

Nature des travaux envisagés

Le programme intègre la création d'un auditorium dans l'ancienne chapelle et d'un pôle culturel, la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans l'aile ouest où des décors peints du XVIIe siècle ont été découverts à l'occasion du diagnostic. Le coût du centre culturel s'élève à 1.85M d'euros HT et celui du CIAP à 1.3M d'euros. Le projet intègre aussi la création d'un bâtiment contemporain en charpente bois, pour l'accueil des visiteurs, ainsi que la restauration de la galerie du cloître.

Projet de valorisation

Le projet de réhabilitation du site des Récollets prévoit :

- Un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), dans le cadre de la gestion du label « Ville et pays d'Art et d'Histoire » décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication.
- Une salle de spectacle dans l'ancienne chapelle pour accueillir une riche et importante programmation musicale, notamment le festival Ravel.

Grâce au mécénat de la Fondation Total, la Fondation du patrimoine apporte un soutien de 80 000 € au projet. Date prévisionnelle du début des travaux : premier trimestre 2017. Durée prévisionnelle des travaux : 16 mois

Crédit Photo : © Arc & Sites - Total Fondation du Patrimoine